IMT Nuremberg Archives

H – 4591

International Court of Justice

H4591 - 0002

(C O P I E)

F 908

Tribunal de
Première Instance
de MARSEILLE

CHAMBRE D'INSTRUCTION

D E P O S I T I O N

L"an mil neuf cent quarante quatre et le 18 octobre

Par devant NOUS Jean BOUQUIER Juge d'Instruction au Tribunal de Marseille.

Assisté de J. NINAU greffier assermenté

a comparu, hors la présence de l'inculpé, le témoin ci-après nommé, auquel nous avons donné connaissance des faits sur lesquels il est appelé à déposer.

Après avoir représenté l'invitation à lui donné, prêté serment de dire la vérité, rien que la vérité; requis par nous de déclarer ses noms, prénoms, âge, profession et demeure, s'il est domestique, parent ou allié des parties et à quel degré, le témoin a répondu n'être ni parent, ni allié, ni domestique des parties, et a déposé ainsi qu'il suit :

"Je me nomme Edgar von SPIEGEL, 59 ans, Consul Général d'Allemagne à MARSEILLE.

J'ai été nommé Consul Général d'Allemagne à MARSEILLE au début de l'année 1942. On m'avait présenté MARSEILLE comme une ville peu sûre, quoique pittoresque. Dès mes premiers contacts avec la population marseillaise, j'ai pu constater qu'en réalité Marseille ne présentait aucun danger réel. J'ai eu l'occasion de pénétrer à titre privé dans les quartiers du Vieux-Port qui m'avaient été présentés comme les plus mal famés et j'ai constaté qu'on pouvait y circuler librement et sans crainte.

Vers la fin de l'année 1942, des personnalités militaires ou de police allemandes, de passage à MARSEILLE m'ont appris qu'on se proposait de faire d'importantes opérations de police dans cette ville et ce, afin d'assurer la sécurité des troupes allemandes. Chaque fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai répondu que la réputation de Marseille était absolument exagérée et que cette ville était aussi sûre que n'importe quelle autre ville de France.

Dans les premiers jours de l'année 1943, ces bruits se confirmant, j'ai estimé devoir adresser au Ministère des Affaires étrangères ou plus exactement à l'Ambassade de Paris, un rapport dans lequel j'expliquais que le danger était nettement exagéré et qu'il n'y avait pas lieu de prendre des mesures exceptionnelles.

Quelques jours plus tard cependant, j'ai appris l'arrivée à Marseille du Général OBERG, Commandant supérieur des SS, d'un haut fonctionnaire allemand et de plusieurs officiers supérieurs. J'ai reçu moi-même cette mission à l'Hôtel de la Réserve où j'étais installé et j'ai appris que de hautes autorités allemandes avaient reproché au général OBERG de n'avoir pas ordonné des mesures de police spéciales pour la ville de Marseille, à tel point que le

INTER... MILITARY TRIBUNAL
...EDOMANY
RF 414
Filed 1/31/46
B 50874

H4591 - 0003

...

Général OBERG avait failli perdre son poste à cause de son inaction. La mauvaise réputation de Marseille, dans les milieux dirigeants allemands était tellement profonde qu'on ne pouvait pas croire qu'il n'y avait pas lieu de faire quelque chose. On estimait aussi qu'au pint de vue hygiènique le quartier du Vieux-Port pouvait constituer un foyer d'épidé mies.

Le Général OBERGa expliqué que dans ces conditions il avait reçu l'ordre de procéder à l'évacuation et à la destruction de ce quartier; il a précisé que cet ordre avait été donné par une très haute personnalité allemande.

Je peux affirmer, qu'étant donné les instructions qu'avait le Général OBERG toute intervention de la part des Autorités françaises aurait été absolument inutile et que l'ordre devait être exécuté.

Ce n'est que quelque temps après l'évacuation que j'ai eu l'occasion de voir le Préfet BARRAUD et que ce dernier m'a expliqué combien il était peiné par la mesure qui avait frappé le quartier du Vieux-Port.

Je peux affirmer que dans toutes les circonstances où j'ai recontré BARRAUD, il s'est montré comme le fonctionnaire le plus réservé à l'égard des autorités allemandes. Il n'a jamais accepté une invitation personnelle de ma part, trouvant toujours une excuse pour décliner mes invitations. Il était connu par les autorités allemandes comme étant au moins anti-collaborationniste et je peux en toute sincérité affiemer, qu'à plusieurs reprises, le bruit a couru qu'il risquait d'être arrêté ou qu'au moins son déplacement serait demandé. Personnellement, j'ai toujours insisté pour qu'il soit maintenu en fonctions à Marseille, caril était le seul haut fonctionnaire de la ville qui ne fut pas fréquemment changé.

Je sais que très peu de temps après l'évaduation du Vieux-Port le bruit a couru que cette mesure avait été provoquée par des intérêts d'ordre financier : je peux vous affirmer qu'à mon avis cette hypothèse est erronée, l'ordre est venu des organismes supérieurs du Gouvernement du Reich qui n'ont indiqué que deux motifs :

- la sécurité des troupes,
- et les dangers d'épidémies;

Je ne vois pas comment des groupements financiers, quels qu'ils soient aient pû user de leur influence pour provoquer une sembla ble décision.

Lecture faite, persiste et signe :

Service de Recherche des
Crimes de Guerre ennemis
Pour le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Le Directeur du Cabinet :

Signé: E. von SPIEGEL

J. NINA U

Jean BOUQUIER

B 50875

copie certifiée conforme
le commissaire du gouvernement
Ch. Dubost
(cour de justice de Marseille)

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE
PALAIS DE JUSTICE - NUREMBERG

F-908 RF 414

H-4591

Copie certifiée conforme à l'original

414
DOC. R.F. N° 414

B 50873

H4591 – 0004

H4591 – 0005